

2MAKESENSE
Société par actions simplifiée
Au capital de 5000 euros
Siège social : 15 rue de Miromesnil 75008 Paris
RCS PARIS 817 612 534

**DECISION DE LA PRESIDENCE DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL DANS LE MEME
DEPARTEMENT ET DE MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS**

L'an Deux mille vingt-six,
Le quatre mars,
A dix heures,

Conformément à l'article 4 des statuts signés le 20 juin 2019, le président de la société par actions simplifiée 2MAKESENSE prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

La présidence, organe compétent, décide, à compter de ce jour, de transférer le siège social du 15 rue de Miromesnil, 75008 PARIS au :

29 rue Tronchet - 75008 PARIS

Cette décision fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des associés.

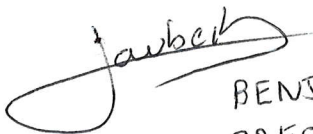
DEUXIEME DECISION

Corrélativement au transfert du siège social, l'article 4 des statuts intitulé « siège social » est modifié comme suit :

« Le siège de la Société est fixé au 29 rue Tronchet - 75008 PARIS »

Cette décision fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des associés.

Fait en 3 exemplaires originaux,
Le 04 mars 2026 à Paris,
Monsieur Benjamin JAUBERT,
PRESIDENT



BENJAMIN JAUBERT
PRESIDENT 2MAKESENSE S.A.S